

2022

Remise des chèques PAD à deux associations

Le 7 avril à 14 heures nous avons accueilli sur notre site les représentants des deux associations qui avaient été retenues pour leur verser la somme de 1 807 euros correspondante aux PAD réalisées en 2021.

- **L'Association Petit Cœur de Beurre**, représentée par :
Eva FINO a reçu un chèque de 600 euros qui permettra à l'association de munir le service Cardiopédiatrie de l'hôpital La Timone à Marseille d'un tire-lait et financer l'achat onéreux d'un transilluminateur veineux (appareil permettant de mieux rechercher les veines des bébés pour les piqûres...).
- **Le Centre Social La Marelle** de Château-Arnoux/Saint-Auban, représenté par :
Laure IBORRA, Présidente de la Marelle
Virginie DE PIERI, Secrétaire de la Marelle
Christophe BERNARD, Directeur de la Marelle
a reçu un chèque de 1 207 euros qui permettra de mener des actions en faveur des familles.

Merci à tous les salariés qui ont fait des PAD et qui ont permis de faire ce don à ces deux associations.

Merci à Lucy ROURE de la Provence pour sa présence et pour l'article qui sera relayé dans la Presse d'ici quelques jours.



Message des membres du COPIL PAD :

« Félicitations à ces deux associations ! Merci à tous pour votre engagement dans la démarche et espérons qu'en 2022 le montant à offrir soit encore plus important ! On compte sur vous !